

Deux collèges inaugurés en un jour



Architecture basse et discrète pour le bâtiment de Sous-Allens, synonyme de troisième agrandissement pour un ensemble scolaire vieux de près de 50 ans et objet d'une première extension il y a dix ans. CÉLINE REUILLE

Claire et lumineuse, l'adjonction au collège du Rossé dans les hauts du village de Yens. Le nouveau bâtiment a été édifié dans le prolongement de l'existant, à l'arrière de la salle polyvalente. CÉLINE REUILLE

PAR MARTINE ROCHAT

SAINT-PREX ET YENS - Ambiance festive samedi pour l'inauguration de bâtiments scolaires neufs dans les deux villages.

MARTINE ROCHAT

martine.rochat@lacote.ch

«Je vous souhaite, à vous les enfants, de construire les plus beaux souvenirs dans ces murs.» Lauréat du concours sur invitation ouvert en 2012 à cinq bureaux d'architectes par la Municipalité de Saint-Prex, en vue de réaliser la troisième étape de développement du collège de Sous-Allens, inaugurée samedi, Christophe Oppliger n'a pas oublié l'école où il était élève quarante ans auparavant. *«Bâtir une école est un acte symbolique, pour un architecte... C'est créer un lieu qui accueillera les joies, les peines et les souvenirs de ceux qui le fréquenteront.»*

«Un grand silence et une immense stupeur»

Ces propos ont été tenus en préambule au classique couper du ruban par le syndic Daniel Mosini et son collègue de Yens, Jean-Pierre Bourdon, président, par ailleurs, de l'Association scolaire intercommunale de Saint-Prex et environs (Asise). Outre ces deux localités, ce groupement inclut, par ailleurs, les villages de Denens, Lussy et Villars-sous-Yens. A noter que cette cérémonie n'était pas la seule du genre de la journée. Une seconde a, en effet, marqué l'inauguration de l'extension du collège du Rossé II à Yens (lire encadré), mise en service en août 2015, au terme de onze mois de travaux. La genèse du projet Sous-Allens remonte à 2011. Directeur des écoles depuis une année tout juste, Patrick Uebelhart attire alors l'attention des autorités communales et des responsables de l'Asise sur une requête plutôt inhabituelle: construire non pas un, mais deux nouveaux collèges, pour faire face à la pression démographique dans le secteur. «*Il s'ensuivit un grand silence et une immense stupeur*», raconte-t-il avec humour. Ouvert en octobre dernier, Sous Allens III scolarise aujourd'hui 142 élèves de la 1re à la 8e HarmoS dans ses 7 classes ordinaires, pour rappel 350 pour l'ensemble du complexe. Chiffre auquel il convient d'ajouter deux salles multi-usages, des bureaux pour l'unité PPLS (psychologue, psychomotricien et logopédiste scolaire), une salle des maîtres et un restaurant qui reçoit 80 enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi midi, sans oublier un parking souterrain de 47 places pour les véhicules des enseignants.

Technologies du futur

Le nombreux public présent à cette occasion a pu visiter les lieux, à la fois clairs et lumineux, sobres et fonctionnels, où les technologies le plus récentes trouvent leur place. Des écrans numériques grand format, offrant des fonctionnalités multiples, ont ainsi balancé à la trappe la craie, le bon vieux tableau noir d'antan et son frottoir poussiéreux. Financièrement, la réalisation de Sous-Allens III a coûté 11, 4 millions à la commune de Saint-Prex, avant sa remise à l'Asise. Historiquement, ce bâtiment bas et discret succède à un premier agrandissement du site de Sous-Allens, vieux d'une décennie à peine, lui-même ajouté à une étape initiale proche du demi-siècle d'existence. D'autres réalisations, scolaires et ouvertes à la population en général, sont déjà en vue dans un avenir proche. La démolition de l'actuelle salle de sport du Cherrat, à partir du 1er juin, en vue de son remplacement par des installations conformes aux exigences les plus récentes fait partie de cette catégorie, tandis que l'aménagement d'une piscine couverte s'inscrit dans une perspective à plus long terme.

potentiel de croissance à Yens et Denens

A Yens, ce sont 9 classes 1re-8e HarmoS qui se sont ouvertes au Rossé II, en plus d'une salle de rythmique, d'une bibliothèque et d'une UAPE de 36 places, nouvelle, pour une facture globale de 10, 5 millions. «*Mais la croissance se poursuit. Nous allons créer encore trois classes à la prochaine rentrée*», explique Jean-Pierre Bourdon. Troisième pôle de regroupement après fermeture des structures de Lussy et de Villars-sous-Yens, Denens aura son annexe avec local de rythmique, UAPE et deux classes de plus. «*Pour la suite, cela va se tasser, assure Patrick Uebelhart, eu égard aux ralentissements générés par la Loi sur l'aménagement du territoire. De 1100 à ce jour, l'effectif au sein de l'Asise devrait se stabiliser à 1200 élèves à l'horizon 2020.*